Image not found or type unknown

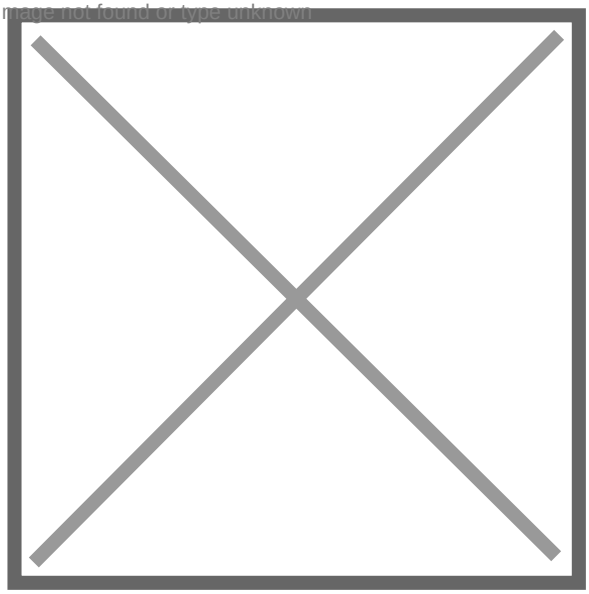

Que faire pour modifier 2 box en garage dans copro

Par **arnold68100**, le **18/01/2009** à **18:09**

Bonjour,
je suis propriétaire de 2 box juxtaposés dans un parking souterrain de copro. Je souhaiterais ne faire qu'un garage avec les 2 box pour des raisons pratiques puisque la porte de chaque garage ne fait que 2m. Vu la largeur des voitures de maintenant, je risque d'érafler ma voiture chaque fois que je rentre/sors du garage.

quelles sont les démarches à faire auprès de mon syndic et auprès des impôts pour avoir le droit de faire ses modifications? puisque je suppose qu'il y a une modification pour les impôts fonciers et locaux.

merci pour votre aide.

Par **chaber**, le **19/01/2009** à **06:20**

Comme vous allez devoir modifier des parties communes de la copropriété, il vous faut l'accord de l'AG

Par **arnold68100**, le **19/01/2009** à **19:44**

ok, merci pour l'info. Je le ferai mettre à l'ordre de la prochaine AG.

et niveau impôts locaux, ai-je une déclaration à faire puisque je veux modifier 2 lots? au niveau cadastre?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés